

L'Histoire de la Réunion

Labourdonnais

[Lire épisode précédent...](#)



Bertrand-François Mahé de Labourdonnais

1730-1753

L'année 1736 connaît un grand changement dans l'administration de Bourbon.

La Bourdonnais quitte Paris au commencement de l'année 1735, et arrive le 12 Juillet 1735 avec son épouse à Bourbon. Ils quittent Bourbon pour l'**île de France** (Ile Maurice) le 19 octobre. Une nouvelle organisation se met en place à Bourbon, désormais subordonnée à l'île de France.

La Bourdonnais va assigner également à Bourbon un rôle précis : la production des vivres pour les Mascareignes. Cet administrateur incomparable va délaisser l'île, lui préférant sa voisine, l'île de France. Le siège du gouvernement sera fixé au Port-Louis par le nouveau gouverneur général.

Ces cinq premières années sont marquées par de nombreux succès : il contribue à leur développement tant militaire qu'économique (culture du manioc et de la canne à sucre). À Bourbon, il fait aménager le port de Saint-Denis et fonde la ville de Saint-Louis.



La Bourdonnais va transférer l'administration de Saint-Paul à Saint-Denis, sans l'accord de la Compagnie des Indes. **Le 26 septembre 1738**, la transmission est effective Saint-Denis devient de façon irréversible et naturelle **le chef-lieu définitif de l'île Bourbon**, les aménagements portuaires du nouveau chef-lieu sont effectués, dont le fameux **Pont-Volant**.

Le Pont volant ou pont suspendu : " *L'utilité du pont suspendu que je fis construire au quartier Saint-*

Mahé de La Bourdonnais, gouverneur général des îles de France et de Bourbon aura sa résidence à l'Isle de France et va nommer à Bourbon de simples commandants sur lesquels il aura la plus haute autorité. Il achète la propriété de **Mon Plaisir (Jardin de Pamplémousses)**, il y fait construire sa résidence, et crée un potager et un verger dont les fruits et légumes serviront à ravitailler les équipages à Port-Louis. Il fait venir de France du matériel pour construire la première sucrerie de l'île Maurice au

Denis, à l'île Bourbon, est généralement reconnue. Lorsque la mer brise avec force, il est impossible aux bâtiments de décharger sur la côte. Ce pont, soutenu par quatre mâts ou fourches de hunes de soixante pieds de longueur, a cent trente pieds de portée sur la mer ; vers son extrémité est placé un escalier qui s'élève et s'abaisse à volonté et auprès duquel viennent aborder les chaloupes, qu'on charge ou décharge ainsi sans difficulté. Une rampe est d'ailleurs pratiquée sur le rivage, et au moyen de palans fixés aux fourches principales on peut tirer à terre les fardeaux les plus lourds, et même les chaloupes qui ont besoin de radoub ".

quartier des Pamplemousses.

Il dote **Port-Louis**, appelé jusque-là "Le Camp ", d'une infrastructure portuaire, fait creuser le port, et l'enrichit d'une cale sèche pour réparer et construire les navires, il y fait aussi bâtir un arsenal et un hôpital.

En **1740**, alors qu'il se trouve en visite en France suite au décès de son épouse, il doit faire face à des accusations.

Un rapport fut fait, et par un écrit signé des directeurs et remis aux ministres, la Compagnie reconnut et attesta que toutes ces imputations étaient fausses.

La Bourdonnais repart pour l'Inde pour faire face à la Marine britannique, il est porteur tant de la part du gouvernement de sa majesté que de la Compagnie des Indes, des ordres les plus précis pour commander toutes les forces navales dans l'Inde.

Arrivé à **Pondichéry**, le 8 juillet 1746, il libère le général **Dupleix** mais il se trouve en opposition de vues avec celui-ci. Dupleix voulant conserver la place alors que La Bourdonnais désire la rendre contre rançon.

Le 24 septembre 1746, il reprend **Madras** au terme d'un siège où pratiquement aucun coup de feu n'est tiré. La Bourdonnais refuse de brûler Madras et propose la ville aux Britanniques contre 9 millions de livres. Il sera accusé d'intelligence avec l'ennemi.

Ce coup d'éclat lui vaut l'inimitié de Dupleix. Capturé par les anglais le 2 janvier 1748, il est libéré le mois suivant et regagne Paris.

Arrêté pour spéculation et mauvaise administration. Il est emprisonné à la Bastille le 3 mars 1748, il n'est jugé qu'en février 1751.

Acquitté, il souffre des séquelles de son emprisonnement et il est accablé par la perte de sa propriété.

Mahé de La Bourdonnais décède **le 10 novembre 1753** à Paris. À sa mort, le roi alloue à sa veuve une pension de 2 400 livres.

L'île principale des **Seychelles** porte son nom, sa statue est ancrée à terre, face au Port-Louis, à l'île Maurice, et au Barachois de Saint-Denis, et un village, **Mahébourg**, perpétue sa mémoire sur l'ancienne île de France.

Sources :

<http://www.mi-aime-a-ou.com>

<https://gallica.bnf.fr>



[Lire épisode suivant](#)